ANNEXE 2 à l’acte d’engagement du marché AOO\_24-03

Cadre de réponse de l’acte d’engagement

Description de la solution technique et financière – Mémoire technique

Cette annexe doit comporter toutes les précisions nécessaires sur les caractéristiques techniques et financières des prestations proposées, les moyens matériels mis en place, les ressources humaines affectées et tout autre renseignement utile sur la proposition du soumissionnaire permettant au pouvoir adjudicateur de juger la façon dont le soumissionnaire compte exécuter les prestations demandées.

Cette annexe doit également comprendre :

1. Un mémoire technique, décrivant de façon détaillée les caractéristiques des fournitures et des prestations proposées, afin de démontrer la bonne conformité de la solution et notamment les performances attendues conformément à ce qui est prescrit et attendues dans les CCTP et BPU.
2. Le candidat devra proposer un thème graphique de son choix pour cette nouvelle édition du Panorama de la Cybermenace, en expliquant son choix dans la note d’intention ; les anciennes éditions sont consultables à cette adresse : <https://cyber.gouv.fr/le-panorama-de-la-cybermenace> et les charte graphique et « bloc marque de l’ANSSI » sont fournis en Annexe 3 (3, 3A et 3B).

Thème graphique présenté sous forme d’une note note d’intention d’une page présentant un concept d’illustration pour la couverture et univers graphique du futur panorama de la cybermenace. Cette publication annuelle de l’ANSSI, dresse un état des lieux de la menace cyber en France sur l’année écoulée. Cette note doit expliquer la manière dont le thème pourrait être traduit visuellement dans le document, le style adopté, les éléments graphiques, polices et couleurs retenus. Cette note doit être accompagnée d’une simple esquisse graphique de l’illustration de couverture, au format A4 portrait, et à la charte de l’Etat, en cohérence avec la note d’intention.